

L'Assemblée des délégués
du Cartel intersyndical,
réunie le 21 mai 2026, a voté

GRÈVE & MOBILISATIONS

Mardi 2 juin 2026

Dès le matin

Piquets de grève et tractages
sur les lieux de travail.

10h00 - Mairie de Lancy

Soutien à la grève du GIAP
et départ de manifestation devant la Mairie
de Lancy, route du Grand-Lancy 41.

16h00 - Palladium

Assemblée du personnel.

18h00 - Pointe nord de
la Plaine de Plainpalais

Grande manifestation des services publics
et subventionnés
avec la population.

19h30 - Promenade de la Treille

Fin prévue de la manifestation.

Mercredi 3 juin

Dès le matin

Piquets de grève et tractages
sur les lieux de travail.

11h30 - 13h30 - Promenade de la Treille

Rassemblement pendant
la séance du Conseil d'État.

Après-midi

Tractages sur les lieux de travail.

Jeudi 4 juin

Dès le matin

Piquets de grève et tractages
sur les lieux de travail.

16h00 - Palladium

Assemblée du personnel.

18h00 - Pointe nord de la
Plaine de Plainpalais

Grande manifestation des services publics
et subventionnés avec la population.

20h30 - Promenade de la Treille

Fin prévue de la manifestation.

Mobilisez-vous, informez vos collègues
et venez en nombre !

POURQUOI FAIRE GRÈVE ?

- C'est la seule mesure que l'on a, lorsque notre employeur refuse de discuter !
- Quand on bloque le système, c'est efficace.
- Quand on attaque nos droits, il faut riposter.
- C'est avoir l'occasion de se retrouver avec les autres grévistes et passer un moment privilégié avec les collègues.
- Il y a déjà des conséquences ressenties : **moins d'heures ECPS attribuées, un élève en plus dans les classes d'accueil, maximum d'élèves par classe pas respecté, fermeture de classe, peu de choix dans les postes vacants pour la R26 !**

Chacun se mobilise dans la limite de ces moyens. Grève lors des 3 jours, grève perlée, comme vous pouvez !

REVENDICATIONS

- Octroi de l'annuité 2026 et des suivantes, ainsi que l'indexation pleine et entière des salaires et des rentes ;
- Retrait du projet de suppression du doublement du dernier salaire avant la retraite et de toute mesure portant atteinte aux salaires, aux statuts, aux postes, aux conditions de travail ou aux prestations publiques ;
- Octroi des postes nécessaires, en adéquation avec les besoins réels, afin de garantir la qualité du service public ;
- Refus de toute augmentation du temps de travail, de toute baisse de la protection salariale en cas de maladie et de tout assouplissement de la LPAC visant à faciliter les baisses de traitement, les changements d'affectation imposés ou les licenciements ;
- Fin des attaques contre les plus précaires, en particulier contre l'aide sociale, ainsi que le maintien de l'indexation des subsides LAMal ;
- Revalorisation des salaires les plus bas et des secteurs de la santé, du social et du parascolaire, notamment l'intégration des cahiers des charges du parascolaire dans G'Evolve ;
- Rejet de toute mesure d'austérité et le renforcement des services publics et des prestations à la population, afin de répondre à la crise sociale et à l'aggravation des inégalités ;
- instauration d'une contribution de solidarité applicable aux hauts revenus, aux grandes fortunes et aux grandes entreprises.

DANS TOUS LES CAS, VENEZ AUX RASSEMBLEMENTS ET CORTÈGES !



Mobilisez-vous, informez vos collègues et venez en nombre !